

CLAUDINE CHAULET [*]

Le cas algérien : questions posées

La réflexion en commun sur le cas de différentes agricultures actuellement soumises à des critiques généralisées et offertes à de nouvelles politiques implique que chacune ne soit pas seulement étudiée en tant que "secteur productif" (à juger sur la productivité de la terre et du travail ou la "rentabilité"), mais aussi comme produit d'une société, et productrice-reproductrice de rapports sociaux.

L'agriculture algérienne, pour laquelle les cas des autres agricultures présentées dans ce séminaire devrait aider à construire une problématique cohérente, sera donc abordée, en complément de l'exposé de Slimane BEDRANI, comme un ensemble historiquement constitué et dans ses interactions avec la société globale, elle même intégrée dans un système international, et donc comme le point de rencontre de forces à identifier.

On reprendra par conséquent les thèmes classiques des études d'agricultures nationales (organisation et stimulation du travail, relations amont-aval, pilotage et orientation à long terme, détermination des objectifs et mise en oeuvre de moyens) mais en commençant par une remontée historique, et en terminant par une réflexion prospective plus globale.

I. DE L'AGRICULTURE COLONIALE A L'AGRICULTURE D'AUJOURD'HUI

La colonie Algérie avait une "agriculture riche" et une population misérable, l'une étant l'envers de l'autre. Le secteur agro-exportateur constitué par le 1/3 des terres cultivables (mais les meilleures) au détriment de la population algérienne était formé en majorité de grandes fermes très modernes pour l'époque, et fonctionnait sur la base de deux privilèges :

- La possibilité de disposer à volonté d'une main-d'oeuvre docile et mobile, dont les coûts de reproduction étaient en partie pris en charge par ce qu'on appelait "la société traditionnelle".
- Des marchés protégés en métropole, sur lesquels veillaient ses représentants, politiquement puissants, auprès des pouvoirs parisiens et de leurs agents locaux.

Dans cette situation, et dans le cadre des limites imposées par les intérêts des agriculteurs français, comme par les autres intérêts coloniaux et la position internationale de la France, s'était constituée une spécialisation de l'agriculture coloniale autour du vin, des

agrumes, et plus récemment des primeurs. Le vin des colons représentait à lui seul la moitié de la valeur de la production végétale totale et des exportations totales du pays. Il était préparé pour être complémentaire du vin français, et disposait des moyens techniques les plus à jour pour cela.

Inversement les productions principales des agriculteurs algériens (céréales et élevage ovin) restaient peu modernisées et peu exportées, à une époque où les 3/4 de la population algérienne était rurale. Les colons céréaliculteurs eux mêmes connaissaient une crise des rendements (liée aux problèmes écologiques dont nous reparlerons) qu'ils ne surmontaient que par la diminution de leurs coûts de production (techniques mécanisées extensives) et la valorisation de leurs sous-produits auprès des éleveurs algériens.

Les besoins solvables de la population étaient couverts en grande partie par des importations provenant de la métropole et de son "empire" (lait, sucre, café, huile et même fruits, légumes, bovins), les céréales produites couvrant plus ou moins la demande, et non les besoins, selon les années.

Quel avenir un pouvoir indépendant pouvait-il assigner à une telle agriculture en 1962, compte tenu des conditions historiques concrètes dans lesquelles elle avait été "récupérée" ?

- Ne pas perdre cette "richesse" (apparente mais à l'époque qui pouvait prendre conscience de sa fragilité ?).
- Répartir autrement le produit.

Le pouvoir de l'époque et celui qui lui a succédé ont pensé mettre cette richesse "au service du développement", c'est-à-dire :

- Maintenir les grandes exploitations (qui, à l'époque, doutait de leur supériorité sur les exploitations paysannes parcellaires ?) avec leurs moyens et leurs collectifs de travail.
- Passer une sorte de contrat avec les travailleurs en place les plus qualifiés, pour qu'ils continuent à produire "comme avant" moyennant une part du "bénéfice" attendu.

Ce contrat s'offrait comme une possibilité pratique, plus que comme un choix politique, puisque les ouvriers permanents occupaient déjà les fermes, et étaient effectivement les seuls à être capables de les faire tourner selon leur logique technique antérieure.

La deuxième étape politique a mêlé, dans la complexité historique, des tentatives d'organisation visant à rationaliser le fonctionnement des fermes "d'Etat" et une redéfinition des objectifs assignés à l'agriculture dans l'ensemble national.

1. L'activité agro-exportatrice, une fois le marché français devenu étranger, puis, progressivement, avec les changements intervenus pendant la période sur les marchés mondiaux agro-alimentaires, n'était plus rentable. Pour le vin il fallut en particulier négocier des

contrats, nécessaires mais à des conditions de soutien d'urgence, avec de nouveaux pays, notamment l'Union Soviétique.

D'autre part les hydrocarbures promettaient d'assurer les rentrées nécessaires en devises.

L'agriculture d'exportation serait donc retournée vers les besoins intérieurs : les enfants algériens mangeraient les oranges jusque là peu accessibles, la vigne serait arrachée dans les zones de plaines et remplacée par des légumes ou du fourrage, le pays produirait son lait, son sucre, peut-être ses graines oléagineuses.

Une telle reconversion était plus difficile qu'il n'y paraissait, en particulier parce qu'elle remettait en cause la structure des équipements et la structure des savoir-faire des collectifs de travail.

2. L'agriculture privée serait "débloquée" de façon à accéder aux moyens de production modernes et à contribuer elle aussi à dégager des surplus agricoles. La dualité moderne/traditionnel serait progressivement atténuée, avec amélioration des conditions de vie des plus pauvres. La "Révolution Agraire" intervenait pour préparer les conditions structurelles de ce changement, par une répartition plus efficace des terres et la constitution de "coopératives" polyvalentes de services au niveau de chaque commune, où pourraient se concentrer les apports de l'Etat (en moyens de production et en compétences) et s'établir des échanges entre grandes exploitations modernes et petites exploitations paysannes. Un grand optimisme régnait alors (pas seulement en Algérie !) concernant les effets à attendre rapidement de l'introduction de techniques plus intensives (le package "Révolution Verte" pour les céréales, les vaches à haut potentiel génétique, l'aviculture hors sol, les serres, etc...).

Ce changement technique serait soutenu par la production industrielle (usines d'engrais, de matériel, de plastique, de tuyaux, de moteurs etc... en construction).

3. Les campagnes conserveraient leur croît démographique (prévention de l'exode rural) et formeraient une nouvelle génération de travailleurs (pour l'agriculture et l'industrie) en bonne santé, instruits, intégrés à l'ensemble national, tout en restant la référence idéologique de la nation (tradition, patriotisme, austérité, travail). Ceci impliquait une amélioration considérable des conditions de vie et des services en milieu rural : scolarisation, santé, routes, électrification, distribution du gaz, des produits de première nécessité, etc...

Par rapport à ces trois objectifs comment se présente le bilan global de l'agriculture algérienne ?

1. L'objectif de reconversion de l'agriculture coloniale vers les besoins intérieurs a été atteint.

La viticulture ne subsiste plus que dans les régions à vocation viticole évidente, où elle a été orientée vers la production de vins de qualité pour l'exportation. Les agrumes, auxquels s'ajoutent de nouvelles

plantations d'arbres à pépins et noyaux, sont pour l'essentiel destinés au marché intérieur, ainsi que les légumes.

La production de fourrages et de pommes de terre a fortement augmenté. Des étables laitières ont été mises en place, un secteur avicole important s'est développé. Quant aux céréales, elles ont conservé en moyenne leurs superficies et leurs rendements, toujours soumis à l'irrégularité du climat et malgré des apports en intrants fortement augmentés.

2. L'agriculture privée s'est fortement "modernisée". Pratiquement toutes les superficies accessibles aux machines sont mécanisées, de nouvelles cultures se sont répandues : pommes de terre, fourrages, légumes sous-serre. L'aviculture moderne s'est diffusée, le troupeau ovin, qui a doublé, est très largement nourri de céréales. Une dynamique de mise en valeur s'est mise en place dans le Sud, là où les moyens modernes permettent de mobiliser de nouvelles eaux souterraines, des innovations apparaissent. Des techniques nouvelles se sont largement banalisées, une catégorie d'agriculteurs modernes s'est constituée. Cette logique de production marchande s'est développée sous l'effet de la forte demande en produits "chers", les produits "de base" étant distribués par l'Etat à prix contrôlés.

3. L'objectif de prévention de l'exode rural par une politique d'urbanisation des campagnes et d'équipement d'agglomérations rurales a été largement atteint.

Les résultats du recensement de 1987 montrent une situation relativement équilibrée (50 % urbain, 50 % rural) avec maintien à la campagne d'une partie du croît démographique grâce à la création d'emplois non agricoles (la moitié de la population active rurale seulement est recensée dans le secteur agricole, mais la population agricole reste supérieure à celle de 1962 : les campagnes n'ont pas été désertées) et le développement volontariste de centres secondaires (la capitale ne concentre que 10 % de la population). D'autre part, le pays dispose actuellement d'un réseau d'industries agro-alimentaires (I.A.A) importantes, modernes et relativement efficaces.

Par rapport à ces objectifs politiques globaux, la transformation de l'agriculture peut donc être considérée comme positive. Et pourtant, sa situation apparaît comme catastrophique si on l'évalue à partir des deux indicateurs habituels :

1. La rentabilité : le secteur socialiste a constamment été "déficitaire", dans la mesure où la valeur de sa production ne couvrait pas ses coûts de production aux prix assignés à l'une et aux autres. Inversement le secteur privé, (et l'ensemble, depuis que la commercialisation des produits autres que les céréales est libre) n'est bénéficiaire qu'en liaison avec une forte augmentation des prix de vente aux consommateurs des produits à prix "libres".

2. L'autosuffisance alimentaire : L'agriculture ne couvre qu'une part minime de la consommation et le coût des importations est devenu insupportable pour le budget de la nation, et ce d'autant plus que les exportations (plus de 95 % en hydrocarbures) voient leur valeur fluctuer en fonction de facteurs qui nous échappent presque totalement. La quasi-stagnation de la production, alors que la population a plus que doublé et exprime ses besoins nutritionnels auparavant refoulés, produit une crise majeure.

3. Il faudrait ajouter un troisième aspect, difficile à évaluer avec un indicateur synthétique : la dégradation des capacités de production et les menaces sur l'environnement : mauvais entretien des installations, des plantations, des sols ; occupation rampante de terres cultivables (souvent les meilleures) par des constructions diverses, concurrence sur l'eau ; érosion, incendies de forêts, dégradation de la steppe, plaques de désertification. Sans parler de la crainte légitime que les habituelles irrégularités climatiques ne dissimulent une tendance à une dégradation irréversible, liée aux changements climatiques mondiaux prévus par les experts.

Il semble donc que la réflexion doit porter non seulement sur les formes d'organisation de la production agricole, mais aussi sur les critères mis en oeuvre pour évaluer l'efficacité des exploitations (quel que soit leur statut) par rapport aux objectifs retenus et hiérarchisés, et par conséquent sur les conditions sociales de détermination de ces objectifs et de ces critères.

II. CRITERES D'EFFICACITE ET FORMES D'ORGANISATION AGRICOLES

Je ne parlerai pas de "rentabilité" brute, puisque nous savons tous que dans aucun pays l'agriculture n'évolue par rapport à un marché "pur et parfait", mais des objectifs inclus dans les manipulations qui orientent les marchés agricoles "réellement existants". Je n'évoquerai pas non plus l'hypothèse d'une planification centralisée intervenant par injonctions administratives, puisque partout cette forme de direction semble particulièrement inefficace pour ce guidage de la vie et ce travail sur la nature que reste l'agriculture.

Reste la rentabilité construite, obtenue par l'exploitation en se conformant aux indications introduites par la puissance publique dans les prix, les contraintes légales, les investissements, les disponibilités en moyens... et qui concernent aussi bien le travailleur membre d'un collectif intéressé aux résultats qu'un exploitant individuel (du moins à partir du moment où il cherche à rémunérer "normalement" sa force de travail, -ce qui semble le cas majoritaire- donc ne fonctionne pas dans une logique "paysanne").

A partir de la situation actuelle de l'Algérie, on peut dégager quelques problèmes, que la comparaison internationale peut permettre d'éclairer. C'est sur ces points que les échanges entre nous me paraissent le plus nécessaire.

1. Le triple marché agro-alimentaire

L'alimentation des Algériens passe par trois systèmes à logiques différentes :

1. L'importation par les I.A.A. d'Etat de produits bruts ou en partie transformés, achetés sur le marché mondial ; après la dernière transformation, ils sont mis sur le marché à prix contrôlé :



L'écran constitué par les usines et les prix d'Etat n'est pas suffisant pour que, à travers ces modalités d'importation, l'agriculture algérienne soit protégée contre la concurrence d'agricultures bien plus productives : le blocage des essais d'oléagineux, la précarité de la production betteravière, la limitation de la production de lait destiné à la collecte publique, la disparition de l'aviculture familiale, la récession de l'huile d'olive, du tabac... sont à examiner en fonction du souci de "rentabilité" des I.A.A. importatrices, et de celui de maintenir les "produits essentiels" à des prix à la consommation relativement bas. Les cultures de céréales pour la consommation humaine n'ont été maintenues que par l'effet d'un prix à la production relativement élevé décidé par l'Etat.

2. La production interne imposée au secteur public, puis soutenue, de "biens de base" : céréales, légumes secs, lait pour la grande collecte, fourrages dans la période précédente... C'est celle qui a stagné, malgré les injections de moyens de production importants dont elle a fait l'objet.

3. La production mise sur le marché "libre" qui a concerné le "secteur privé" et concerne actuellement toutes les exploitations : légumes, fruits, lait "frais" vendu en circuit court, viande.

Elle a connu un dynamisme remarquable y compris technique (nouvelles irrigations, serres, agriculture saharienne, doublement du troupeau ovin avec généralisation de la nourriture par orge) tant qu'elle a été "tirée" par l'accroissement constant des prix dont les commerçants bénéficient sans doute plus que les producteurs ("spéculation") et qui, en période de crise, risque de limiter la demande. Elle peut avoir pour conséquence une limitation de la production des "biens de base" (affectation de la terre, de l'eau, des moyens ; substitution de l'orge - valorisé à travers la viande - au blé).

Ces phénomènes liés au "triple marché" incitent à examiner de façon précise les expériences réussies ailleurs.

- D'organisation des relations entre producteurs et I.A.A., et de choix des critères d'efficacité mis en oeuvre pour les I.A.A. (soutien à la

production ou prix de vente des produits finaux le plus faible possible ?)

- D'organisation des relations entre grandes exploitations, qui pourraient être spécialisées dans les "grandes cultures" et petites exploitations ou équipes autonomisées plus aptes à prendre en charge le travail "en finesse" nécessaire à certaines phases de la production.

Les modalités concrètes de fonctionnement des "contrats" dans lesquels ces deux types de relations ont pu être formalisés sont particulièrement importantes à étudier pour nous.

2. Les frontières économiques :

On a vu quel rôle ont pu jouer les importations à prix apparents inférieurs aux coûts de production internes, dans le cadre de la mise en place d'un système d'I.A.A. dont la logique est de les reproduire.

Ceci est évidemment lié à la façon dont est évalué le rapport entre la monnaie nationale et les monnaies extérieures dominantes, problème qui dépasse de beaucoup le secteur agricole.

Mais il est important de comprendre comment cette question a été et est posée par les planificateurs agricoles dans les différents contextes nationaux, et quel degré de protectionnisme est en fait mis en oeuvre à travers l'évaluation des résultats des acteurs. Dans des conditions naturelles telles que les nôtres, et avec les techniques actuellement disponibles, toute stratégie d'autosuffisance passe par l'établissement de critères permettant de valoriser les efforts qui y contribuent.

3. L'affectation des moyens de production :

Dans l'état actuel des choses, la production nationale de matériel agricole, de certains engrais, de PPS, de semences, de souches animales, de pièces, d'outils, d'aliments du bétail... sans parler de biens nécessaires aussi à l'agriculture comme le ciment, ne suffit pas pour satisfaire la demande. Il s'ensuit :

- d'une part, une attribution administrative de ces biens rares,
- d'autre part, la constitution d'un marché noir qui contribue fortement à l'augmentation des coûts de production et à la concentration des biens les plus indispensables entre les mains de ceux qui disposent de plus de pouvoir et/ou d'argent, et qui d'ailleurs peuvent ne pas être engagés directement dans la production agricole (ex. loueurs de matériel).

Dans le cas d'une économie non transformée en marché incontrôlé pour les vendeurs d'inputs multinationaux, ou incapable de payer ceux-ci en devises, comment peuvent être organisées les attributions de moyens sans que soient réintroduites les rigidités de la centralisation, et sans exacerbation des spéculations ? Quelle part peuvent y prendre les organisations professionnelles des producteurs

agricoles ? Quels critères d'arbitrage peuvent concrètement intervenir dans la répartition par produits et par région ?

4. La relation entre prix à la production et prix à la consommation :

On a vu que les faibles prix à la production accordés aux grands produits et au secteur public ont soutenu l'industrialisation et le pouvoir d'achat de la population, contribution positive de l'agriculture, surtout publique, pourtant sanctionnée par un déficit comptable et/ou une sous-rémunération du travail. On voit maintenant la dynamique de la production de produits "chers" menacée par la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, avec la tension sociale violente que cela implique.

L'expérience des différents dispositifs mis en place ailleurs pour maîtriser ces écarts est à analyser. La conception du "tableau de bord" de statistiques et d'études économiques efficaces nous intéresse en particulier.

5. La productivité du travail :

Les modes de calcul habituels tendent à en favoriser l'augmentation, en toute logique lorsqu'elle est obtenue à partir d'une production interne d'intrants et que la force de travail libérée trouve à s'employer dans un autre secteur. Ce n'est pas le cas dans notre pays où la production de nouveaux intrants exigerait des investissements actuellement difficiles (ou l'ouverture des frontières aux vendeurs internationaux...) alors que le chômage atteint durement la population active, qui ne cessera pas d'ailleurs d'augmenter rapidement dans les années à venir.

Quels critères peuvent-ils être mis en oeuvre pour inciter les exploitants à une agriculture plus économe en moyens industriels et plus capable d'obtenir de meilleurs rendements grâce à une plus forte mise en oeuvre de travail ? La réponse théorique par la "logique paysanne" demande à être traduite en formes d'organisation pratiques, maintenant les facteurs de rendements essentiels, et dans un contexte social où les formes d'austérité anciennes sont rendues obsolètes par la démonstration d'autres manières de vivre. Malgré le chômage urbain une aggravation des conditions de vie rurales risquerait d'ailleurs de déclencher une nouvelle vague d'exode rural.

6. La démocratie rurale :

Les agricultures les plus productives et les plus modernes du monde sont encadrées, soutenues, guidées, défendues, orientées, animées par des réseaux complexes d'organismes professionnels constitués par les représentants des producteurs et/ou contraints, pour conserver leurs positions, de tenir compte des intérêts et des stratégies sociales de "la profession" agricole.

Les organisations plus formelles qu'ont connues d'autres pays, même lorsqu'elles ont mérité d'être condamnées pour "bureaucratie", ont

représenté des lieux de rencontre, d'évaluation des besoins et d'arbitrage, des pôles de distribution de moyens, de connaissances techniques, d'orientations, des champs d'exercice de stratégies sociales.

Aucune agriculture "moderne" ne peut se passer de ces relations, et le contenu qu'elles prennent détermine à chaque fois la production et sa valorisation sociale.

Les modalités de naissance et le développement de réseaux d'échange entre les agriculteurs, et entre ceux-ci et leurs fournisseurs de biens, d'argent ou d'idées comme leurs acheteurs et ceux qui informent la demande, le poids de l'ensemble agro-alimentaire ainsi constitué dans la société globale, le sens des relations qu'il peut établir avec le monde des marchés et des connaissances est évidemment déterminant. L'échange d'expériences sur ce point est d'autant plus important que les récentes réformes algériennes ont démontré la faiblesse d'exploitations modernes isolées.

III. QUELLE AGRICULTURE POUR QUELLE SOCIETE ?

Les questions que je viens de poser concernaient les formes complexes à travers lesquelles s'exerce le pilotage des agricultures modernes, et les voies de passage possibles d'une forme à l'autre, en particulier lorsqu'on passe d'une forme d'organisation de la production et du travail "administrée" à une forme cherchant à stimuler les initiatives, et l'intéressement à la qualité de l'enchaînement des interventions sur les sols, les plantes et les animaux.

Mais l'agriculture algérienne nous pose encore bien d'autres questions, plus graves, au moins pour l'avenir.

1. Quelle "autosuffisance" ?

Le poids insupportable de la dépendance alimentaire, et le caractère dramatique des prévisions d'augmentation des besoins font de l'autosuffisance un thème majeur du discours politique.

Or, en l'état actuel des connaissances, atteindre cet objectif est impossible, et même diminuer le degré de dépendance demandera des changements considérables. La SAU nationale représente actuellement 0,3 ha par habitant, dont la majorité sont situés dans des zones difficiles (fortes pentes et/ou climat semi-aride très irrégulier avec hivers froids et vents desséchants dès le printemps). Comment dans ces conditions produire de quoi couvrir les besoins, même évalués au minimum, en calories et protéines animales ?

Les plaines côtières à climat doux et sols fertiles sont très limitées en surface et de plus en plus réduites par les installations urbaines et industrielles, ou les infrastructures "modernes". Les montagnes sont rongées par l'érosion, les cultures s'étendent à des zones non réellement cultivables. La végétation naturelle de la steppe se dégrade pour laisser place à un désert produit largement de main

d'homme... et condamnant les moutons à partager les terres céréalières avec les hommes.

Irriguer ? Oui, et de gros investissements sont en cours dans ce but. Mais les montagnes algériennes, peu élevées relativement (maximum : 2.300 m au Nord) et pour une bonne part situées elles mêmes dans des zones de faible pluviométrie, ne sont pas des châteaux d'eau inépuisables : les potentialités sont limitées, alors que les besoins en eau industrielle et en eau potable surtout augmentent. De plus, les années sèches, les barrages ne se remplissent même pas. Il y a bien les ressources des nappes profondes sahariennes, mais les experts conseillent de les considérer comme des ressources non-renouvelables, à exploiter avec la plus grande prudence (ce que l'importance des investissements nécessaires impose d'ailleurs à l'heure actuelle).

Quant aux zones non cultivées, les processus de dégradation cumulatifs qui s'y développent risquent de mettre en danger, plus ou moins rapidement, les villes et les zones fertiles qu'elles enserrant. La première question est donc celle d'un mode d'évaluation de ce qui est réellement possible par l'agriculture, et de ce qui est nécessaire pour l'environnement, compte tenu des connaissances scientifiques disponibles, concernant le climat en particulier.

2. Quelle technologie ?

La réponse rationnelle à la limitation des superficies réellement cultivables par habitant semble être l'intensification. C'est celle qui a été adoptée, et qui peut donner des résultats quand l'eau est disponible ; en sec, le "package" du type "Révolution Verte" n'est efficace que les années de bonne pluviométrie, mais soumet les agriculteurs, et l'économie nationale, à des risques accrus -compte tenu du coût des facteurs utilisés en pure perte, voire avec des résultats négatifs, les mauvaises années.

Ce problème est commun aux régions semi-arides en climat soumis à de fortes variations inter-annuelles, et de nombreuses recherches, dont celles de l'Icarda à Alep, sont menées pour lever ce blocage naturel. En l'état actuel des choses, et si le critère de réussite est la "rentabilité" non compensée par une prise en charge collective des risques encourus, les agriculteurs individuels ou collectifs en sec (ces derniers le savent bien, qui ont payé d'un déficit constant l'intensification qui leur a été imposée précédemment) ont intérêt à pratiquer une céréaliculture extensive à faibles rendements, mais combinée avec l'élevage ovin.

D'une façon plus générale, l'image "moderne" des moyens techniques les plus puissants dans les pays tempérés a bloqué la recherche sur les techniques, les espèces et les variétés plus adaptées aux conditions naturelles, aux contraintes économiques et aux modes de travail de la plus large partie des campagnes algériennes.

Nous ne disposons pas de modèles techniques efficaces pour les différentes situations concrètes dans lesquelles s'exerce l'agriculture, ni a plus forte raison de modes d'évaluation des résultats qui permettraient d'intéresser les agriculteurs à les adopter. D'autre part le prestige de la modernité technique et la position sociale des agronomes ont dévalorisé, voire effacé, les compétences anciennes basées sur l'expérience historique des différentes collectivités rurales cette perte étant particulièrement grave pour les milieux pour lesquels les modèles "modernes" sont sommaires (Steppe et Sahara). Même les ressources phytogénétiques ou les races locales sont stockées et manipulées ailleurs, presque oubliées ici.

La question qui se pose est celle de la constitution d'une compétence agronomique nationale (et régionale) comme produit social.

Les expériences concernant l'organisation de la production et la diffusion de connaissances agronomiques, le poids relatif des emprunts extérieurs et de la cohérence interne, les rapports entre scientifiques et agriculteurs avec leurs médiations... sont importantes, même si les problèmes des pays qui ont à reconvertir les acquis mondiaux pour les centrer sur leurs problèmes internes d'aridité et d'irrégularité climatique sont spécifiques. Une question particulière peut concerner le rôle du secteur agricole d'Etat dans l'expérimentation, la démonstration, et la production de semences ou reproducteurs pour les autres agriculteurs, et des formes d'organisation que cela suppose ("fermes pilotes").

3. Quels agriculteurs ?

L'échec technique et comptable des agricultures collectives d'une part, la réussite technique de la conversion des agriculteurs individuels Ouest-européens d'autre part, poussent actuellement à mettre en doute les avantages des "grandes exploitations" et à faire confiance à la "voie paysanne", avec intégration indirecte par l'amont et par l'aval et guidage par des prix politiques, des quotas, des crédits, l'impôt etc... Tentante, et souvent empreinte d'idéologie (le "paysan" vertueux contre le "mauvais" ouvrier) une telle position ne fait que repousser dans le non dit l'essentiel : ces réseaux d'encadrement et de mobilisation des agriculteurs, pour qui fonctionnent-ils ? Dans quel sens dirigent-ils la production ? Quelle place assignent-ils aux producteurs agricoles ?

Les ouvriers agricoles des fermes coloniales ont gagné avec "l'autogestion", non pas l'autonomie, mais des journées de travail normales, des droits sociaux, une sécurité. Ils ont conservé ou accru leurs compétences techniques, pu nourrir, soigner et scolariser leurs enfants. Les attributaires de la Révolution Agraire ont gagné non pas une propriété, mais une certaine sécurité, parfois de meilleurs revenus, et la reconnaissance de leur droit à vivre "décentement", à travers le projet de "Villages Socialistes" trop tôt interrompu en particulier.

Les paysans petits et moyens ont gagné avec les CAPCS et les autres mesures liées à la Révolution Agraire la possibilité de moderniser leurs techniques et parfois de se transformer en agriculteurs, comme d'autres y sont parvenus à travers leur épargne familiale pour les puits, les poulaillers, les serres ou l'attribution de lots à mettre en valeur entraînant des crédits. D'autres enfin ont amélioré leurs revenus avec l'élevage ovin, ou avec les salaires de leurs fils engagés dans le développement non agricole.

Tous ont vu se rapprocher la route, l'électricité, l'école... Les campagnes ont changé, mais les jeunes ne se contentent pas de la différence ressentie entre la misère d'autrefois et aujourd'hui. Ils savent lire et écrire, ils veulent un métier.

La crise amène cependant à présenter comme coupables, dans de nombreux discours, les ouvriers à cause du déficit, les paysans traditionnels à cause des faibles rendements, les agriculteurs modernes à cause des prix, les éleveurs à cause de la dégradation de la steppe, les chômeurs à cause de leur absence de qualification, et les agronomes à cause de leur "bureaucratie". Dans les conversations quotidiennes, chacun aussi accuse l'autre pour l'eau, les transports, l'enrichissement, les vols et pratiques douteuses, la pollution.

Il n'y a pas d'agriculture équilibrée sans bonnes relations avec l'environnement et la société locale. Il n'y a pas d'agriculture moderne sans reconnaissance sociale de l'agriculteur, dans ses conditions de vie et dans ses rapports avec toutes les institutions que sa modernité nécessite et alimente.

C'est pourquoi les expériences ayant contribué à intégrer les agriculteurs dans la société locale et nationale, et à promouvoir l'image sociale d'un producteur compétent et responsable, sont importantes pour accorder la réflexion nécessaire aux aspects non directement économiques de la relève d'une génération usée par une génération plus instruite.

Les jeunes capables de technicité et d'innovation ne construiront une nouvelle agriculture que si elle est leur métier, et non relégation dans la pseudo-tradition ou la précarité du salariat non protégé.

CONCLUSION

J'ai élargi volontairement l'éventail des questions autour desquelles nos échanges me paraissent pouvoir être intéressants pour tous, sans pourtant poser toutes les questions que j'aurais aimé aborder.

J'ai volontairement peu insisté sur les questions liées aux aspects juridiques (propriété, statut du travail, formes de coopération) parce qu'il me semble que la question principale est posée par la formidable complexité des réseaux de dépendance liés nécessairement à toute agriculture "moderne" : comment peut s'affirmer, se construire, au quotidien du travail et sans "nouveau servage" des pays pauvres ou des producteurs, une compétence collective de maîtrise des relations

entre les sociétés et leurs milieux naturels, comme produit d'une pratique concrète de la démocratie.

QUELQUES DONNEES

EVOLUTIONS DES PRODUCTIONS GLOBALES LES PLUS MARQUEES .qx

Année	En Hausse			
	Pomme de terre	Tomates	Melons-Pastèques	Fourrages
1966 – 1967	2.000.000	691.000	1.356.000	904.000
1971 – 1972	2.700.000	975.000	1.555.000	3.169.000
1977 – 1978	4.700.000	1.044.000	1.420.000	5.098.000
1984 – 1985	8.100.000	2.172.000	3.182.000	10.837.000

Année	En Baisse	
	Vin (hl)	Agrumes (qx)
1966 – 1967	6.446.000	4.000.000
1971 – 1972	3.753.000	5.330.000
1977 – 1978	1.840.000	4.475.000
1984 – 1985	938.000	2.440.000

POPULATION RURALE ET POPULATION OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE

Année	Population rurale	% Population total	Hommes occupés dans l'agriculture	% des hommes occupés dans l'agriculture / total homme occupés
1954	6.500.000	75	(1.100.000) ?	65* (sous-emploi)
1966	8.200.000	69	880.000	54
1977	10.300.000	60	692.000	30
1984	11.600.000	50	860.000	20

* dont 1/2 salariés dont 1/5 permanents + 30.000 européens.

EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS 1000 qx.

	1954		1985	
- Blé dur	Colons	3.972	Secteur public	3.070
	Alg	5.658	Secteur privé	6.550
- Blé tendre	C.	3.316	Secteur public	3.334
	A.	973	Secteur privé	1.820
- Orge	C.	1.550	Secteur public	2.870
	A.	7.502	Secteur privé	<u>10.440</u>
- Vin	C.	19.000.000 hl	Secteur public	938.000
- Agrumes		3.400		2.440
- Pomme de terre		2.529		8.000
- Fourrages		(faible)		11.000
- Bovins (têtes)		665.000		1.400.000
- Ovins		6.000.000		15.000.000

PRODUCTIONS 1985-1986. qx

	TOTAL	Secteur public	Rendement	Secteur privé	Rendement
Céréales	24.000.000	9.300.000	9.2	14.700.000	7.9
B.D	7.900.000	2.900.000	9.1	4.900.000	7.4
B.T	4.400.000	3.000.000	9	1.300.000	6.8
Orge	10.800.000	2.500.000	10.2	8.00.000	8.5
Légumes secs	679.000	255.000	2.9	424.000	6.1
Fourrages	12.700.000	6.600.000	19.3	6.100.000	18.7
Maraichage	23.400.000	5.300.000	78.2	18.000.000	78.9
dont P.T.	8.100.000	2.400.000	73.2	3.700.000	85.9
Agrumes	2.500.000	2.200.000	52.7	300.000	79.2
Autres fruits	1.800.000	800.000	12.9	1.000.000	18.8

REPARTITION DES MOYENS DE PRODUCTION PAR SECTEUR
1985-1986

	TOTAL	Secteur public	Secteur privé
S.A.U	7.500.000	2.400.000	5.100.000
Tracteurs	83.000	37.000	46.000
M.B.	8.000	5.000	3.000
Mat. Récolte fourrages	50.000	23.000	27.000
Engrais (qx)	6.000.000	3.500.000	2.500.000
Ovins (têtes)	13.800.000	1.200.000	12.600.000
Bovins	1.340.000	60.000	1.280.000

FIG. 4 BIS : ALGERIE - EVOLUTION DE CEREALES ET DE L'ORGE
1950-87
(Graphique emprunte à SP. BOUTONNET-notes et documents ENSAN-
INRA, n° 90 Sept. 89).



Notes

[*] Professeur de Sociologie à l'Université d'Alger -
Directeur de Recherche - CREAD -

